

## 1. RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS 2019 : MODE D'EMPLOI

**Vous pouvez renouveler votre adhésion pour 2019 sur notre site internet, par courrier ou en venant à notre bureau.**

Cette année, pour la première fois, nous vous proposons de régler votre cotisation par **prélèvement automatique**. Pour bénéficier de ce mode de règlement, nous devons recevoir votre mandat de prélèvement complété, accompagné de votre RIB :

- au plus tard le 26 novembre pour un premier prélèvement le 20 décembre 2018
  - au plus tard le 02 janvier et si possible avant fin décembre pour un premier prélèvement le 20 janvier 2018
- Passé ce délai, votre première échéance de prélèvement automatique sera le 20 décembre 2019 ou le 20 janvier 2020 pour votre adhésion 2020.

**Bien entendu, nos autres modes de paiement restent valables :**

- **paiement par chèque** : complétez le bulletin d'adhésion au dos et joignez le avec votre chèque
- **paiement par virement** : renouvelez via votre espace membre ou envoyez-nous le bulletin d'adhésion au dos et effectuez votre virement en indiquant le numéro de membre, nom et prénom de l'abonné.
- **par carte bancaire, en vous connectant à votre espace « membre »** <https://www.amisdeversailles.com/connect.php>
  - ✓ Pour votre renouvellement :  
Cliquez sur « Adhérez » puis « Renouveler son adhésion »
  - ✓ Concernant une adhésion que vous aviez offerte :  
Cliquez sur « mon compte » puis « mon historique » puis « mes cotisations offertes »  
ou  
Cliquez sur « Adhérez » puis « offrir une adhésion » puis « c'est un renouvellement »  
*A noter : pour plusieurs adhésions offertes, il faudra les renouveler une par une.*
  - ✓ L'adhésion concerne un Jeune Ami mineur :  
Le référent une fois connecté sur son propre espace membre doit ensuite cliquer sur « Adhérez » puis « Offrir une adhésion » et indiquer le numéro de membre.

\*\*\*

### OFFRIR UNE ADHESION A UN NOUVEL AMI

Pour offrir une adhésion à un nouvel ami via votre espace membre :

- Cliquez sur « Adhérez » puis « Offrir une adhésion »

Vous pouvez également nous retourner le bulletin ci-joint complété.

\*\*\*

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter : [adhesions@amisdeversailles.com](mailto:adhesions@amisdeversailles.com) - 01 30 83 76 62  
Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. **Ouverture exceptionnelle** : samedi 10 novembre de 9h à 13h

## 2. BULLETIN DE RENOUELEMENT 2019

**Merci de vérifier vos coordonnées ci-dessous et de nous signaler tout changement :**

Adresse :

N° de téléphone pour vous joindre en cas de besoin

Email (pour vous connecter à votre espace et recevoir nos actualités ou invitations) :

Les informations recueillies sont enregistrées par la Société des Amis de Versailles dans un fichier informatisé à des fins de gestion interne, pour permettre notamment l'édition des cartes de membre, l'émission des reçus fiscaux et l'envoi de courriers postaux ou électroniques. Elles ne sont ni vendues, ni louées, ni échangées, ni cédées à des tiers et sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités exposées ci-dessus. La Société des Amis de Versailles s'engage également à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union européenne. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit de consultation, mise à jour, modification, limitation, suppression ainsi qu'un droit à la portabilité de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, contactez-nous.

### Veuillez choisir votre adhésion 2019 ci-dessous :

*Les tarifs sont indiqués avant et après déduction fiscale (\*) en France - un reçu fiscal vous sera adressé pour le montant du don (pour un particulier : 66 % du don inclus dans l'adhésion, dans la limite de 20 % du revenu imposable)*

#### **ADHERENT :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Individuel : 60 € (don de 20€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 47€                           | <input type="checkbox"/> Individuel <u>avec option Duo</u> : 90 € (don de 20€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 77€ |
| <input type="checkbox"/> Couple : 90 € (don de 30€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 70€*                              | <input type="checkbox"/> Couple <u>avec option Duo</u> : 150 € (don de 30€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 130€*  |
| <input type="checkbox"/> Jeune Ami option DUO (de 0 à 25 ans) : 50 € (don de 10€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 43€ |  |

#### **SOCIETAIRE :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Individuel : 170 € (don de 130€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 84€ | <input type="checkbox"/> Individuel <u>avec option Duo</u> : 200 € (don de 130€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 114€ |
| <input type="checkbox"/> Couple : 255 € (don de 195€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 126€    | <input type="checkbox"/> Couple <u>avec option Duo</u> : 315 € (don de 195€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 186€     |

#### **BIENFAITEUR :** (option DUO incluse)

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Individuel : 600€ (don de 500€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 270€ | <input type="checkbox"/> Individuel <u>option catalogues</u> : 800€ (don de 550€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 437€ |
| <input type="checkbox"/> Couple : 800 € (don de 650€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 371€    | <input type="checkbox"/> Couple <u>option catalogues</u> : 1000€ (don de 700€ inclus)<br>*Soit après déduction fiscale : 538€    |

**OPTION DUO :** cette option vous permet d'être accompagné de la personne de votre choix lors de vos visites dans l'ensemble du Domaine : château (audioguide compris), domaines de Trianon, expositions temporaires, ainsi que "Jardins Musicaux" et "Grandes Eaux Musicales" en journée. Elle ne permet cependant pas à l'accompagnant de participer aux activités culturelles de la Société (sauf événements particuliers).

- Je souhaite soutenir votre action de mécénat en faisant un don complémentaire :** ..... €  
(précisez ici, si vous le souhaitez, son affectation) : .....

#### **MODE DE REGLEMENT CHOISI :**

- Chèque** à l'ordre de la *Société des Amis de Versailles*
- Prélèvement automatique** en nous retournant le mandat complété accompagné de votre RIB (au plus tard le 2 janvier 2019)
- Virement bancaire** auprès de BNP Paribas IBAN : FR76 3000 4008 4900 0100 7888 614 - BIC : BNPAFRPPVRS

**Merci de préciser : Renouvellement/Numéro Nom et Prénom du membre**